

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

S. A. S. le Prince a quitté Paris le dimanche 12 novembre, se rendant à Bad Kreuth, où il est l'hôte de S. A. R. le Duc Charles-Théodore en Bavière. Le Prince est revenu à Paris le mercredi 22 novembre pour assister au dîner offert par le Président de la République à S. M. le Roi de Portugal, et est reparti pour Bad Kreuth le jeudi 23.

On a appris avec plaisir que M. Albert Ritt, fils de S. Exc. M. le Gouverneur Général, vient d'être nommé vice-consul chargé de la chancellerie de la nouvelle Légation de France près S. M. le Roi de Norvège.

M. Albert Ritt est venu, de Paris, passer la journée de dimanche auprès de sa famille et est reparti à minuit pour aller directement rejoindre son nouveau poste à Christiania.

Comme chaque année à pareille date, les Sociétés artistiques de la Principauté viennent de fêter avec éclat la Sainte-Cécile, leur patronne.

Dès mercredi dernier, pour ne pas gêner les invitations lancées pour avant-hier dimanche par leurs camarades de la *Société Philharmonique* et de la Chorale, les membres de la *Lyre Monégasque* ont offert un premier banquet qui a eu lieu le soir à 8 heures, dans la salle de restaurant de l'hôtel Beau-Site. M. le commandant Alban Gastaldi, président de cette excellente Société, était entouré à la table d'honneur par les présidents ou représentants des diverses autres Sociétés artistiques ou sportives de la Principauté. Au dessert, il a en fort bons termes célébré les sentiments de solidarité qui animent toutes les associations monégasques, puis au milieu des applaudissements de tous les convives il a porté un toast à S. A. S. le Prince Albert I^{er}, à S. A. S. le Prince Héritaire et à la Famille Souveraine. Plusieurs allocutions ont été prononcées ensuite par les présidents des diverses Sociétés invitées au banquet.

Avant-hier dimanche, la journée a commencé, à 9 heures du matin, par une messe dite à la Cathédrale par M. le curé Mercier, messe à laquelle était présent S. G. M^{gr} du Cùrel qui, au cours de la cérémonie, est monté en chaire et a prononcé une éloquente allocution de circonstance. La *Société Philharmonique*, la Chorale *l'Avenir*, la *Estudiantina* et *l'Accord Parfait* ont fait successivement entendre pendant la messe divers morceaux de musique religieuse remarquablement exécutés. S. Exc. M. le Gouverneur Général et nombre de notabilités locales, parmi lesquelles M. le Directeur Général de la Société des Bains de Mer, assistaient à cette solennité.

A leur sortie de la Cathédrale, les Sociétés se sont dirigées en cortège vers la place de la Visita-

tion pour défiler devant l'Hôtel du Gouvernement, d'où elles ont regagné la Condamine, où sur la place d'Armes un concert a été donné par les instrumentistes de la *Lyre*, sous l'habile direction de leur chef dévoué, M. Sainte-Marie.

A midi, à l'hôtel des Rives d'Or, les membres de la *Société Philharmonique* et leurs invités se sont réunis en un confraternel déjeuner. M. de Loth, président de la Société, se trouvant empêché par des devoirs de famille d'y assister, avait prié son collègue et ami, M. Félix Gindre, président de la Chorale, de vouloir bien le remplacer.

Au dessert, M. G. Bérenger, vice-président de la *Philharmonique*, a porté un toast très applaudi à M. de Loth qui, arrivant à ce moment, répond avec émotion aux félicitations dont il vient d'être l'objet. Il termine en buvant à S. A. S. le Prince et à la Famille Souveraine, puis aux présidents des diverses Sociétés monégasques, à l'Administration de la Société des Bains de Mer, à la Presse, enfin à tous les assistants et à leurs familles. Après les courtoises réponses faites à cette allocution par les principaux invités, tous les convives se lèvent pour aller assister, au Théâtre des Variétés, à la matinée artistique organisée, selon son habitude, par la Société Chorale.

Cette matinée a été des plus réussies et des plus brillantes et on a fait fête aux chanteurs et musiciens qui s'y sont successivement fait entendre, ainsi qu'aux beaux chœurs interprétés avec un admirable ensemble sous la direction de M. Nef. Une quête au profit des pauvres a eu lieu pendant l'entr'acte de cette belle matinée qui s'est prolongée jusqu'à 6 heures et demie.

La Sainte-Cécile, qu'un temps merveilleux a favorisée pendant toute cette journée de dimanche, s'est terminée dignement par un dernier et magnifique banquet offert, à 8 heures du soir, par la Société Chorale *l'Avenir*, dans la vaste et somptueuse salle du restaurant de l'hôtel de Paris. Environ deux cents convives étaient assis autour des tables délicieusement fleuries. S. G. M^{gr} du Cùrel avait accepté la présidence de ce banquet, ayant à sa droite M. Félix Gindre, président de la Chorale, et à sa gauche M. Adolphe Blanchy, remplaçant M. de Loth, doyen des présidents des Sociétés monégasques, qui toutes étaient représentées à cette fête.

Au champagne, le dévoué président de la Chorale a pris le premier la parole. Rappelant que cette Société fêtait naguère le 25^e anniversaire de sa fondation, il se félicite de cette nouvelle réunion honorée de la présence de S. G. M^{gr} l'Evêque. Il annonce ensuite que la Chorale aura à prendre part au prochain Concours international qui aura lieu à Milan au commencement de septembre prochain. Il termine en levant son verre au Prince Albert, protecteur de la Société, et au Prince Héritaire. Après ce toast longuement acclamé, M. Félix Gindre boit à la santé de S. Exc. M. le Gouverneur Général, dont il regrette l'absence, et à S. G. M^{gr} du Cùrel qui a bien voulu présider ce banquet. Il boit ensuite à M. le comte de Malleville, secrétaire général du Gouvernement; à

M. le comte Gastaldi, maire de Monaco; à M. le curé Mercier; aux présidents des Comités de bienfaisance et des Sociétés artistiques ou sportives; à M. Camille Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, dont le concours est toujours si précieux; à tous les artistes invités et particulièrement à ceux qui ont prêté leur gracieux concours à la matinée donnée au théâtre des Variétés; aux représentants de la presse locale et régionale; aux membres honoraires de la Chorale, enfin à tous les convives et à leurs familles.

Ces aimables paroles, soulignées par d'unanimes applaudissements, sont suivies d'une spirituelle et charmante improvisation oratoire de M^{gr} du Cùrel qui fait un délicat éloge de M. Félix Gindre et de la Société, aux destinées de laquelle il préside avec tant de zèle. Sa Grandeur félicite éloquemment toutes les Sociétés des morceaux qu'elles ont exécutés le matin à la messe de la Cathédrale, puis, dans une superbe péroraison, lève son verre à l'union des cœurs, souhaitant qu'ils battent à l'unisson sur cette terre monégasque qui est la terre de paix par excellence; et s'élevant des Sociétés aux nationalités, l'orateur termine en buvant à l'union de tous les peuples ainsi qu'à la santé de tous les convives.

Une chaleureuse ovation accueille cette brillante allocution. De nombreux toasts de gratitude sont ensuite portés par les représentants des diverses Sociétés représentées au banquet et par un de nos confrères de la presse.

Cette belle et confraternelle soirée s'est clôturée par l'exécution de deux chœurs chantés avec autant de précision que de brio par les membres de la Chorale sous la direction de M. Achille Nef. Les invités se sont ensuite retirés, non sans avoir exprimé à M. Félix Gindre leurs remerciements et leurs félicitations pour la grande réussite et la parfaite organisation de cette brillante fête.

Le théâtre de Monte Carlo poursuit et va terminer la première quinzaine de sa réouverture annuelle par une suite de représentations de petites pièces légères dont quelques-unes ont fort diverté le public. C'est ainsi qu'il faut particulièrement citer les *Petites Brebis*, opérette en 2 actes, dont la partition pétillante de verve et d'esprit est due au maître Varney et agrémentée à souhait une joyeuse intrigue. Cette opérette a été enlevée avec beaucoup de brio par MM. Poudrier, Fernal et Michel, M^{lles} Volno, Van Riel et tout un essaim de gracieuses pensionnaires. *Le Héros*, comédie en un acte, de M. de Marsan, a été également fort applaudie et jouée de remarquable façon par les excellents comiques de la troupe de M. Coudert, qui, d'autre part, nous prépare pour les premiers jours de décembre une suite nouvelle de représentations d'importants ballets et d'opérettes à grand spectacle, dont d'avance on nous dit merveille.

Devant un public d'élite, au milieu duquel on remarquait nombre d'hivernants de marque déjà

Lettre de Paris

Paris, 27 novembre 1905.

arrivés sur le littoral, ainsi que tous les amateurs de savante musique qui habitent notre région, a été donné, jeudi dernier, le premier Concert classique de la saison.

M. Léon Jehin, dont l'apparition au pupitre a été saluée par une chaleureuse manifestation de sympathie, avait composé, pour la circonstance, un programme de choix dont il a dirigé magistralement l'impeccable interprétation. Ce fut d'abord la brillante ouverture d'*Euryanthe* de Weber, suivie de la grandiose *Symphonie héroïque* de Beethoven, qui est un des chefs-d'œuvre de la musique classique.

La seconde partie du concert a débuté par la première audition, à Monte Carlo, de la suite « *Moyen âge* » de Glazounow, dont la puissance et l'originalité furent merveilleusement mises en valeur par notre admirable orchestre. Enfin, la séance fut complétée par une des plus gracieuses pages de Wagner, la *Siegfried-Idyll*, et par quelques éblouissants fragments du ballet *Namouna*, du regretté Lalo. Tous les mélomanes se retirèrent en exprimant leur ravissement de ce premier Concert classique et en se donnant rendez-vous au jeudi suivant.

D'après les informations déjà parues dans les grands journaux sportifs de Paris, il est permis d'affirmer d'avance que le prochain Meeting des canots-automobiles de Monaco verra les plus formidables racers qui aient été construits jusqu'à présent.

C'est ainsi qu'on cite les deux canots baptisés *Antoinette*. L'un a 8 mètres, trois moteurs en tandem, 300 chevaux. Le poids total du canot ne dépassera pas 1,250 kilos.

Dans la série des 8 à 12 mètres, un autre racer *Antoinette*, avec trois groupes moteurs de 200 chevaux chacun, soit 48 cylindres. Poids total : 2,400 kilos.

Viennent de paraître les *Données statistiques sur l'exposition et les concours de canots-automobiles à Monaco en 1905 (deuxième année)*. Cet intéressant opuscule, édité par le Comité d'organisation, comprend la liste des canots exposés, leur description avec leurs mesures réglementaires, le programme des courses, leur temps, etc.

Le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes dans son audience du 23 novembre 1905 :

Gagnerie, Adolphe, né à Paris le 8 décembre 1884, jardinier, sans domicile fixe, 15 jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Pijolet, Louis-François, né à Lyon (Rhône) le 22 mars 1881, garçon de cuisine, sans domicile fixe, 20 jours de prison et 32 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion avec la circonstance de récidive ;

Caiti, Jean-Louis-Léonida, né à Gênes (Italie) le 15 avril 1887, empailleur de chaises, demeurant à Camporosso (Italie), 50 francs d'amende, par défaut, pour infraction à la police des chemins de fer ;

Donizelli, Rinaldo, né à Settimo-Milanese (Italie) le 29 novembre 1870, garçon-charcutier à Monaco, 5 francs d'amende ; la confiscation de la viande saisie a été prononcée et le patron de Donizelli déclaré civilement responsable.

Jeudi 30 novembre 1905, à 2 heures et demie

2^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>Egmont</i> , ouverture.....	Beethoven.
<i>Symphonie en ré mineur</i>	César Franck
<i>Parsifal</i> , fragment du 2 ^e acte.....	Wagner.
<i>Le Rouet d'Omphale</i> , poème symphonique	Saint-Saëns.
<i>Capriccio Espagnol</i>	RIMSKY-KORSAKOV

Le nouveau roi et la nouvelle reine de Norvège viennent de faire une entrée triomphale à Christiania. Ce que le grand explorateur Nansen disait au début du conflit scandinave, sur les idées de ses compatriotes en matière de gouvernement, se trouve confirmé par le plébiscite norvégien. Le peuple de Norvège a ratifié, à une forte majorité, le choix du Storting et a répondu « oui » à cette question qui lui était posée : « Approuvez-vous le Storting d'avoir donné au gouvernement plein pouvoir pour demander au prince Charles de Danemark de se laisser choisir comme roi de Norvège ? »

Le Storting lui-même a voté l'élection du prince à l'unanimité.

Au moment du vote, les chefs de l'opposition républicaine ont déclaré voter pour ce prince, parce qu'ils s'inclinaient devant la volonté librement manifestée de la majorité des Norvégiens. Et ainsi se trouve réalisé le désir exprimé par le nouveau roi de tenir la couronne non d'un parti, mais du peuple norvégien tout entier.

Le nouveau roi a choisi le nom, illustre en Norvège, de Hakon VII. Le dernier prince de ce nom, Hakon VI Magnussøn, de la famille des Folkungs, régnait sur la Norvège au quatorzième siècle.

Hakon VII a accepté la couronne avec la simplicité des princes danois, mais avec émotion et en assurant les délégués du gouvernement norvégien qu'il consacrerait sa vie au fidèle accomplissement de son devoir de roi. Il a dit qu'il prenait pour devise : « Tout pour la Norvège », et il ne pouvait en choisir de plus belle. Les Norvégiens, qui n'avaient pas eu de roi national depuis quatre cents ans, ont fait à la nouvelle dynastie, au roi, à la reine Maud, au tout jeune prince Olaf, une réception magnifique. « Les jours sont rapides et sombres, dit le principal journal de Christiania ; mais l'accueil des Norvégiens a été chaud et enthousiaste. »

* * *

Les vieilles légendes et les pittoresques coutumes s'effacent et disparaissent peu à peu. C'est ainsi qu'on vient de laisser passer presque inaperçue la fête de saint Hubert qui marquait, naguère, le signal des grandes liesses et prouesses cynégétiques. Ce jour-là, tout bon chasseur devait chasser, quelque temps qu'il pût faire. Et nos rois eux-mêmes n'y manquaient jamais. Les Saint-Hubert de Versailles et de Chantilly sont restées célèbres : c'était l'occasion de chasses superbes et de réunions fort joyeuses.

Dans la vénerie royale, il était d'usage, le jour de la Saint-Hubert, de décorer d'une rosette rouge le plus vieux piqueur, le plus vieux cheval et le plus vieux chien.

Voici, d'après Leverrier de la Conterie, — qui fait autorité en la matière, — comment se célébrait la Saint-Hubert sous l'ancien régime. Le tableau est saisissant :

« Autrefois, dans la campagne, à la chapelle du vieux manoir ou au fond des forêts, sur l'autel en ruine élevé à saint Hubert ou à Notre-Dame-des-Bois, par la piété d'un pèlerin ou d'un chasseur en péril, un clerc, lisant un missel enfumé, dépêchait la messe du bienheureux patron. Autour, se pressaient les veneurs, debout et découverts, la trompe au col, le couteau de chasse à la ceinture ; les valets tenant les limiers à la botte ; les piqueurs contenant sous le fouet la docile impatience des chiens couplés ; plus loin, les chevaux attachés frappant la terre en frémissant et complétant le tableau que couvrait de son ombre religieuse la grande voûte de la futaie. A la consécration, les trompes faisaient entendre la *Saint-Hubert*. A ce bruit tant aimé, les chevaux hennissaient, les chiens se récriaient, et cet éclat allait troubler la tranquille solitude de la forêt. Cependant, le clerc bénissait le pain des veneurs, qui devait, pendant l'année, préserver les chiens de la rage. Puis, quand la dernière prière s'envolait des lèvres, les veneurs étaient en selle car la brisée était bonne et le succès certain pour les pieux disciples de Saint Hubert. »

Au temps des Condé, le jour de la Saint-Hubert, indépendamment de l'office matinal auquel assistaient les familiers de Chantilly, on célébrait, dans une chapelle du château, un autre office tout spécial, désigné vulgairement sous le vocable de « messe des chiens ».

Dès la veille, le chenil, qui occupe encore une aile entière de la seconde cour circulaire du château, subissait un méticuleux nettoyage ; on le décorait de feuillage et de fleurs, comme un arc de triomphe ; et ses hôtes devaient se prêter, de gré ou de force, à toutes les pratiques d'hygiène que leur imposaient la solennité des circonstances et l'autorité des piqueurs. L'éponge, le peigne, la brosse, donnaient à leur poil le lustre de l'étiquette. Une sélection s'opérait, ensuite, entre les diverses races. Enfin, une laborieuse répétition enseignait à tous l'attitude res-

pectueuse qu'il faudrait conserver dans le saint lieu : oreilles humbles, panache baissé, regard modeste... En leur honneur, la chapelle aussi s'enguirlandait de fleurs, s'agrémentait d'écussons, d'oriflammes emblématiques : et, à l'heure dite, tout l'équipage princier, en grande tenue, trompe au col, couteau de chasse à la ceinture, venait processionnellement chercher ces « ouailles » d'un jour.

Le plus vieux gentilhomme, monté sur le plus vieux cheval et suivi du plus vieux chien, qu'accompagnait le plus vieux piqueur, ouvrait la marche du cortège, se rendant à la messe. Le personnel du château suivait.

Arrivées à la chapelle, les meutes étaient placées au centre du chœur, devant le tableau de saint Hubert, exposé sur le maître-autel ; et comme, à cette époque, les chiens eux-mêmes avaient leur protocole, ils étaient rangés par ordre de race, d'après l'âge et le mérite. Naturellement, ce jour-là, c'était au piqueur chef qu'était dévolue la police de la chapelle. Celui-ci ne plaisantait pas. D'un regard sévère, il commandait instantanément un silence et une immobilité absolus ; et, tout aussitôt, l'aumônier du château commençait l'office. Ce n'était pas, bien entendu, une grand'messe. On aurait craint, sans doute, qu'en entendant la musique, les chiens ne se fussent avisés de faire chorus avec le lutrin. Mais, rien n'était omis de la liturgie, pas même le prône. Avant l'offertoire, l'officiant montait en chaire et prononçait, devant un auditoire aussi attentif... que possible, le panegyrique du patron des chasseurs et des chiens. L'office terminé, l'assistance se repliait en bon ordre et rentrait au chenil, où l'attendait une pâtée abondante, récompense de sa bonne tenue.

Aujourd'hui, la Saint-Hubert ne se fête plus guère que dans certains départements, et notamment en Poitou, en Vendée, en Anjou, contrées classiques du sport, où les veneurs ont le culte de la tradition.

On se réunit la veille dans les châteaux et, le lendemain, dès cinq heures, on est réveillé par la joyeuse fanfare de *Saint-Hubert*. On se lève à la hâte, puis on passe dans la salle à manger pour avaler la traditionnelle soupe à l'oignon. On boit une rasade de vin blanc ; puis chasseurs, chasseresses, piqueurs, gardes et valets, tenant les chiens en laisse, se rendent à l'église, où le prêtre dit la messe à la lueur des torches tenues par les domestiques de la maison. La cérémonie terminée, les trompes sonnent, le prêtre s'avance sur les marches de l'autel et donne la bénédiction aux assistants ; pendant l'office, le plus jeune des chasseurs fait une quête pour les pauvres, en recevant les offrandes dans le pavillon de sa trompe. Après la chasse à courre ou la battue on regagne le château, où vous attend un plantureux dîner, composé de mets exquis et de vins généreux, et la fête se termine comme elle avait commencé, par la fanfare de *Saint-Hubert*.

Aux Parisiens désireux de contempler le spectacle — d'ailleurs fort intéressant — d'une chasse à courre, on peut indiquer Senlis et ses environs, où, tous les jours, les grands équipages sortent et chassent.

L'équipage de la forêt de Chantilly, duc de Chartres, au costume sombre bleu de roi, avec parements argent, toque noire, chasse les mardi et vendredi de chaque semaine.

L'équipage de la forêt d'Halatte, comte de Valon, l'uniforme des veneurs du second Empire, redingote bleu foncé avec parements rouges, tricorne mousquetaire, chasse les lundi et jeudi.

Actuellement, en forêt d'Ermenonville, l'équipage du prince Murat, redingote bleu ciel, parements rouges, toque noire, chasse les mercredi et samedi.

Bientôt, enfin, l'équipage du duc de Grammont reprendra ses chasses, en son uniforme rouge écarlate, parements or, toque noire, les mêmes jours, dans la même forêt.

On voit que les disciples de Saint-Hubert sont encore nombreux.

L. S.

LETTRES ET ARTS

Aux artistes français. — M^{me} Jules Comte vient d'offrir à la Société des artistes français, en mémoire de feu M. Armand Hayem, sa propriété de Montlignon, près d'Erment, en Seine-et-Oise.

Cette propriété, qui se compose d'une maison construite dans un superbe parc de vingt-cinq mille mètres, va être transformée en maison de retraite pour les artistes vieux, infirmes et sans ressources.

La généreuse donation de M^{me} Jules Comte est la réalisation d'un rêve depuis longtemps poursuivi par la Société des artistes français.

Il y aura peu d'aménagements nouveaux à faire à Montlignon — quelques ateliers de peintres et de sculpt-

teurs à construire — pour faire de cette propriété la Maison des artistes, une maison où ils puissent être à l'abri de tout besoin et travailler sans souci du pain quotidien.

Tout sera prêt vers le milieu de l'année prochaine.

A l'Institut de France. — La section de peinture de l'Académie des beaux-arts a présenté à cette compagnie sa liste de candidats à la succession de M. Bouguereau.

Elle propose en première ligne M. Raphaël Collin, en seconde ligne M. François Flammeng, en troisième ligne M. Tony Robert-Fleury, en quatrième ligne M. Gervex et en cinquième ligne M. Besnard.

A ces noms, l'Académie a ajouté ceux de MM. Tou-douze, Gabriel Ferrier, Chartran, Friant et Albert Maignan.

L'élection aura lieu samedi prochain.

La fin de la séance d'hier a été occupée par une très intéressante notice de M. Henri Bouchot sur la vie et les œuvres de son prédécesseur, M. Corroyer, l'architecte qui a dressé les plans de la restauration de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et commencé ce grand travail.

M^{lle} Dosne vient d'informer l'Institut qu'elle lui fait don de l'hôtel de M. Thiers. C'est une générosité nouvelle et qui n'étonnera pas. M^{lle} Dosne a, depuis de longues années, consacré tout son temps et toute son activité à servir la mémoire du célèbre homme d'Etat, et elle l'a toujours fait avec autant d'ingénieuse bonté que de dévouement. Elle créait, voici quelque douze ans, la Fondation Thiers, qu'elle plaçait sous le patronage de l'Institut et qu'elle consacrait à aider des jeunes gens qui, pour continuer de hautes études, ont besoin de loisir et de calme.

L'hôtel de la place Saint-Georges appartenait premièrement à la famille Dosne. Il fut incendié pendant la Commune et reconstruit ensuite aux frais de l'Etat. Il est magnifiquement meublé, dans le plus beau style Empire. M^{lle} Dosne l'habita jusqu'à ces dernières années; puis elle se fit construire, non loin de la Fondation Thiers, un hôtel de moindre importance où elle vit très retirée maintenant.

On n'est pas encore renseigné sur l'utilisation que fera l'Institut de l'hôtel Thiers.

MARINE ET COLONIES

La chasse à la baleine à Terre-Neuve. — Les statistiques de la pêche — ou plutôt de la chasse — baleinière à Terre-Neuve, pour 1904, font voir que les 11 vapeurs occupés par cette industrie ont capturé 1270 baleines en tout, soit 110 en moyenne par vapeur. En 1903, quatre vapeurs avaient pris 859 baleines : soit 215 par vapeur. Il y a donc augmentation de la prise totale, mais diminution de la capture proportionnelle, et diminution des profits par conséquent. Cette diminution continuera. La capture de 1200 baleines dans une région aussi restreinte que celle de Terre-Neuve est énorme; il est certain que l'espèce ne peut pas se reproduire aussi vite qu'elle est détruite. Cette diminution du nombre des baleines peut, du reste, avoir des contre-coups fâcheux : en Norvège, les pêcheurs demandent, dans l'intérêt des pêcheries, l'interdiction de la chasse baleinière. A Terre-Neuve, la baleine vit exclusivement de petits crustacés isopodes, et il se peut que la diminution des baleines permette un accroissement considérable de ces crustacés. Or, ces crustacés vivent des organismes dont se nourrissent aussi le capelan et le hareng. Il peut donc y avoir une influence indirecte de la baleine sur certains poissons.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Reconstitution d'un dinosaure. — Le Muséum national des Etats-Unis renferme les restes de plusieurs individus, représentant d'un vertébré éteint, d'un gigantesque dinosaure du crétacé, le *Triceratops*. Ces restes provenaient de recherches faites dans le Wyoming par feu M. J.-B. Hatcher, qui préparait au moment de sa mort un mémoire sur les tricératopsidés américains.

Tous les exemplaires étaient incomplets jusqu'ici, bien que très nombreux.

On en avait fait, à vrai dire, des reconstitutions graphiques, telle que celle du professeur Marsch, dans son travail sur les dinosaures de l'Amérique du Nord, reconstitution qui, d'ailleurs, présentaient quelques erreurs, en particulier dans le nombre des vertèbres présacrées.

Et même, une reconstitution plus concrète avait été réalisée au moyen de la substance sculpturale par excellence des paléontologistes, à savoir le papier mâché. A l'Exposition pan-américaine de Buffalo, la reproduction des *Triceratops* fut triomphalement installée, et se promena ensuite d'exposition en exposition, à Charleston, à Saint-Louis, à Portland.

Mais, aujourd'hui, le Muséum national des Etats-Unis possède une restauration authentique du géant vertébré secondaire, très richement cornu, comme son nom de tri-cornu l'indique, bien que, en ce point, d'autres aient sur lui la palme. On prit, comme base de la restauration, le spécimen le moins incomplet, ou le fragment le plus complet, comme on voudra. On le plaça sur un piédestal représentant, par la couleur et l'aspect, les calcaires d'où on a extrait les fossiles. Et, en s'aidant de tous les morceaux disponibles, on refit un *Triceratops prorsus*, le premier qui eût mérité d'être authentique dans son individualité.

De l'extrémité de la tête au bout de la queue, ce spécimen a une longueur de plus de 6 mètres (6 m. 05). Le crâne mesure à lui seul près du tiers (1 m. 90). Et la hauteur maxima de la base au faite du sacrum atteint 2 m. 50.

Un nouveau gaz d'éclairage et de chauffage.

— On sait que le gaz à l'eau, obtenu par la décomposition de l'eau à l'aide du charbon porté au rouge, revient à très bas prix (environ un centime et demi par mètre cube), et que ce gaz, mélangé au gaz de houille, en augmente notablement le pouvoir calorifique. Aussi certaines villes d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique et d'Amérique ont-elles autorisé la fabrication de tels mélanges, permettant d'abaisser ainsi beaucoup le prix du gaz livré aux consommateurs. En France, ce mélange n'est autorisé que dans de très faibles proportions; il est quelquefois même, comme à Paris, totalement interdit, en raison du danger qui résulte de la composition du gaz à l'eau : celui-ci renferme, en effet, une proportion d'oxyde de carbone qui peut dépasser 40 p. 100.

Un industriel anglais vient d'avoir l'idée de chercher à débarrasser le gaz à l'eau de son oxyde de carbone en appliquant la méthode catalytique imaginée par M. Sabatier, professeur à l'Université de Toulouse; il serait arrivé à produire, par synthèse, à partir du gaz à l'eau et en présence du nickel réduit, du méthane. Le prix de revient serait faible et on obtiendrait finalement un gaz dont le pouvoir calorifique serait de 35 p. 100 environ supérieur à celui du gaz ordinaire. D'autre part, les inventeurs affirment que, pour produire la même quantité totale de gaz aux usines, il faudrait distiller moitié moins de houille qu'on ne le fait aujourd'hui, le coke provenant de la distillation étant utilisé à la fabrication du méthane synthétique; enfin, on pourrait n'utiliser, pour la fabrication, que des houilles de qualité secondaire. On procède actuellement à Lyon à des expériences systématiques sur ce nouveau procédé, et nous croyons savoir que les services compétents de la préfecture de la Seine, — à la veille d'une transformation possible du régime du gaz parisien, — suivent ces essais avec beaucoup d'intérêt.

VARIÉTÉ

L'Habitation de l'ouvrier et la Fondation Rothschild

Les administrateurs de la Fondation Rothschild (œuvre philanthropique ayant pour objet l'amélioration des conditions de l'existence matérielle des travailleurs) ont estimé avec raison que la réforme la plus efficace et la plus urgente, c'est de procurer à l'ouvrier parisien une habitation saine et confortable à bon marché. Un concours a été ouvert à cet effet entre tous les architectes français.

Les concurrents étaient tenus de disposer, sur un vaste

terrain de 5,600 mètres carrés, acquis par la Fondation sur l'emplacement de l'ancien hôpital Trousseau, en plein faubourg Saint-Antoine, un groupe de maisons à étages, construites en conformité des règlements de la ville de Paris, mais dont l'ensemble ne pût, en aucune façon, évoquer l'idée de la cité ouvrière, de la caserne ou de l'hospice. Ce concours s'est terminé dans les derniers jours du mois de juillet.

Personne ne peut être indifférent aux efforts tentés pour améliorer la salubrité des maisons urbaines, depuis que diverses communications faites par des médecins ou par des hygiénistes de la plus haute compétence devant des Congrès ou des Commissions réunis pour étudier les moyens d'enrayer la propagation de la tuberculose nous ont fait soupçonner que certaines dispositions adoptées couramment dans les immeubles, même dans ceux construits « avec tout le confort moderne » et destinés aux gens riches, ne sont pas absolument conformes aux exigences de l'hygiène. On a invoqué, notamment, les travaux d'un statisticien de New-York, qui s'est préoccupé d'établir l'influence du soleil sur la mortalité, pour affirmer qu'en reléguant — comme cela se pratique d'une façon constante — les chambres à coucher sur des cours ou des courettes insuffisamment éclairées, tandis qu'on réserve aux salons de réception les pièces les plus claires, les mieux aérées, on cause à la santé des habitants les plus graves préjudices.

Des constatations faites par M. Juillerat, le chef du bureau du casier sanitaire parisien — bureau institué, comme on sait, pour dresser la statistique de la mortalité dans tous les immeubles parisiens, — sont venues à l'appui de cette affirmation, en prouvant que la mortalité par tuberculose était plus élevée dans les maisons, fussent-elles d'autre part très bien conditionnées, dont les chambres à coucher n'étaient pas visitées par le soleil. Cela, au reste, n'a rien de bien surprenant quand on sait que la lumière est le grand ennemi des microbes, et du microbe antituberculeux en particulier. Il ne peut effectivement être indifférent de passer toutes ses nuits, c'est-à-dire le tiers ou la moitié de son existence, dans une chambre assainie par le soleil pendant la journée, ou au contraire dans une pièce qui conserve, grâce à une obscurité constante et à une aération insuffisante, tous les bacilles qu'un malade y a par hasard introduits.

Le jury du concours de la Fondation Rothschild comptant parmi ses membres des savants, ne pouvait manquer de préférer les projets conçus avec la préoccupation d'assurer d'abord un éclairage et une ventilation parfaites de toutes les parties des immeubles. Au premier concours éliminatoire, parmi les cent trente esquisses envoyées, il avait remarqué tout particulièrement un projet qui avait pour devise : « La louve romaine ». Ce plan, qu'on a su depuis être de M. Thony Garnier, s'inspirait de ce souci excellent : pas une chambre d'habitation sans une fenêtre au soleil. S'il avait été possible de réaliser cette conception, quel résultat admirable aurait été obtenu ! Mais l'application fut rendue singulièrement difficile par les conditions spéciales du terrain, et pour y satisfaire rigoureusement, le plan des bâtiments devenait trop compliqué. Il dut donc être écarté, malgré les études de la seconde épreuve.

Le projet qui, à l'épreuve définitive, a obtenu le premier prix et une prime de 10,000 francs, a pour première caractéristique de ménager, entre les bâtiments, trois squares largement ouverts sur les voies publiques, de façon à laisser toutes les fenêtres en contact avec de l'air constamment en mouvement, et par conséquent toujours renouvelé. L'auteur de ce projet, M. Adolphe-Augustin Rey, a fait preuve non seulement d'une connaissance parfaite des qualités nécessaires au logement de l'ouvrier, en soignant les moindres détails de ce logement, mais il a prouvé par les dispositions adoptées pour la ventilation et l'éclairage, qu'il était au courant des plus récents travaux scientifiques sur le puissant pouvoir antiseptique de la lumière, et qu'il n'ignorait pas que son action chimique et calorifique — rayons ultra-rouges et rayons ultra-violet — a une influence considérable sur la vie.

Pour trouver la disposition la plus favorable à l'aération des maisons à construire, M. Rey a examiné l'action des principaux vents régnant sur le terrain triangulaire imposé par le concours, et il s'est ensuite efforcé de

grouper les bâtiments de façon à permettre que par tous les vents les moindres parties soient ventilées tout en étant protégées des vents d'Ouest et du Nord.

Pour augmenter l'efficacité de cette aération si rationnelle, l'auteur du projet a disposé d'une façon fort ingénieuse les cages d'escaliers. Il a fait de l'escalier une voie ouverte où l'air, pénétrant à la fois par le côté rue et par le côté jardin, circule librement dans le sens longitudinal.

Les escaliers de M. Rey sont en ciment. Ils ont leurs marches cintrées, afin que les enfants, qui forment plus des trois quarts des habitants, trouvent près des murs, où des mains courantes très basses leur sont destinées, des marches plus étroites pour leurs petits pieds, tandis qu'au centre les marches ont la largeur normale pour les grandes personnes.

Chaque logement est pourvu de prises d'air dont l'aménagement oblige pour ainsi dire automatiquement l'habitant à y faire appel. Tous les étages ont trois mètres de hauteur libre sans exception : toutes les pièces habitées sont éclairées et ventilées par des ouvertures dont la hauteur atteint presque la hauteur de l'étage lui-même, arrivant au niveau exact du plafond et descendant à dix centimètres du sol. Ces ouvertures sont calculées de manière à évaluer en surface verticale le tiers de la surface des planchers des pièces éclairées.

En ce qui concerne l'aménagement intérieur de ces logements, on a su réunir toutes les commodités désirables : petite baignoire en ciment où les enfants pourront être lavés et où les grandes personnes prendront au besoin des douches ; garde-manger et coffre à linge sale, l'un et l'autre en communication avec l'extérieur. Les water-closets sont précédés d'un petit vestibule qui est en permanence ouvert à l'air du dehors.

Voulant absolument éviter que le linge soit lavé et séché dans le logement, ce qui y occasionnerait beaucoup d'humidité, M. Rey a non seulement pourvu ses immeubles de buanderies, mais il a construit, au sommet des bâtiments, à la place des toitures, des cases en ciment bien ouvertes à l'air et abritées contre la pluie, qui constituent des séchoirs annexés à chaque habitation. Au-dessus, une terrasse permet à l'ouvrier et aux siens, le soir venu, d'aller dans la bonne saison se mettre à l'air ; des balustrades doubles, d'un système tout nouveau, en forme de ratelier, empêchent tout danger pour les enfants. En hiver, on fera usage de petits séchoirs à air chaud annexés à la buanderie.

M. Rey a assuré le chauffage au moyen de calorifères à circulation d'eau chaude. Pour les ouvriers qui travaillent à domicile, il a installé, à chaque étage du bâtiment situé entre le square central et le square aile droite, quatre ateliers qui reçoivent la force motrice d'un générateur central, et qui sont desservis par un monte-charges commun.

Enfin, il a affecté le rez-de-chaussée, à l'intérieur des squares, à des boutiques où les ouvriers du faubourg pourront exposer les meubles qu'ils vont actuellement mettre en vente sur la voie publique, chaque samedi.

Dans le projet de M. Rey, dont le prix de revient est établi de façon à pouvoir louer les logements à raison de 100 francs la pièce, on sent que rien n'a été laissé à l'imprévu. L'auteur prouve qu'il s'est rendu compte du devoir social qui incombe à celui qui crée la demeure du travailleur.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Voyages à itinéraires facultatifs, à coupons combinables de France aux Echelles du Levant, ou vice-versa

Des carnets individuels ou de familles pour voyages à itinéraires facultatifs, à coupons combinables, de 1^{re}, 2^e et 3^e classes (300 kilomètres de parcours par voie ferrée, minimum) sont délivrés toute l'année, par toutes les gares P.-L.-M., comportant des parcours sur la Compagnie P.-L.-M. et sur les lignes postales de Marseille aux Echelles du Levant, de la Compagnie des Messageries Maritimes (Alexandrie, Jaffa, Beyrouth, Smyrne, Constantinople, Le Pirée).

Itinéraire au gré du voyageur, mais devant passer à l'aller et au retour par Marseille, port d'attache des paquebots.

Validité : 120 jours, pouvant être prolongée deux fois de moitié moyennant supplément de 10 % à chaque prolongation.

Arrêts facultatifs. Faire la demande cinq jours d'avance à la gare de départ.

BILLETS SIMPLES de FRANCE en ESPAGNE

Les principales gares du réseau P.-L.-M. (Paris, Dijon, Lyon, Marseille, etc.) délivrent toute l'année des billets directs simples pour Barcelone.

Consulter le *Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.* vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES CARLES et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIERE
La C^{ie} Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^{ie} d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS
la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précède ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. - Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. - Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

EINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. - Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 19 au 26 Novembre 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	y. à vap. Calanthe, amér.	Davis	Sur lest.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Cardiff	vap. Beryl, anglais	Campbell	Houille.
Marseille	chal. Marie-Alfred, fr.	Fabbri	Id.
Nice	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Vin.
Id.	b. Figaro, fr.	Dhonoraty	Id.
Cannes	b. Trois-Frères, fr.	Baillet	Sable.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.

DÉPARTS du 19 au 26 Novembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	y. à vap. Calanthe, amér.	Davis	Sur lest.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Nice	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Fûts vides
Id.	b. Figaro, fr.	Dhonoraty	Id.
Cannes	b. Trois-Frères, fr.	Baillet	Sur lest.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.

Imprimerie de Monaco - 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. - Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

1 Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
20	757.2	757.2	757.5	758.6	759.8	14.2	14.8	14.2	13.1	12.8	80	Est.	Beau, nuageux.		
21	61	60.5	60.	59.2	59.1	11.8	13.2	13.8	12.7	12.6	78	Est léger.	Beau.		
22	60.	60.5	69.6	69.4	68.5	11.2	12.8	13.2	13.5	12.7	75	Ouest.	Beau.		
23	56.8	52.5	58.	58.5	58.2	12.	14.1	13.5	12.8	11.2	72	Ouest léger.	Beau.		
24	53.	54.8	54.2	53.5	52.8	11.2	13.8	13.6	13.5	13.1	77	Est.	Beau, nuageux.		
25	53.2	55.4	57.1	57.6	59.1	12.1	14.5	14.2	13.8	11.6	78	Ouest léger.	Beau.		
26	56.	55.4	55.2	54.8	54.5	10.5	13.6	13.5	13.2	14.	80	Est.	Beau, nuageux.		
DATES		20	21	22	23	24	25	26							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	14.8	13.8	13.2	13.5	13.8	14.8	13.6						
		Minima	11.5	10.7	10.5	9.4	11.5	10.8	10.6						

Pluie tombée : 0mm